
BULLETIN POLITIQUE FRANCE – TURQUIE

NOVEMBRE – DECEMBRE 2010

Pour plus d'information : Didem BORA : bora@tusiad.org
Pour les derniers numéros : [Cliquez ici](#)

TUSIAD EST MEMBRE DE BUSINESSEUROPE - CONFEDERATION DES ENTREPRISES EUROPEENNES

Secrétariat Général: Meşrutiyet Cad. No: 46 Tepebaşı 34420 İstanbul – Turquie

Ankara: Iran Cad. No: 39/4 Gaziosmanpaşa 06700 Ankara – Turquie

Bruxelles: 13, Avenue des Gaulois, 1040 Brussels – Belgique

Washington D.C. : 1250 24th Street, N.W., Suite Nr. 300, Washington D.C. 20037 - USA

Berlin: Märkisches Ufer, 28 Berlin 10179 Allemagne

Paris: 33, Rue de Galilée 75116 Paris – France

Pekin : Beijing Lufthansa Centre, Office C-319, Beijing 100025, P. R. Chine

Téléphone: +90 (212) 249 19 29 **Fax:** +90 (212) 249 13 50

Téléphone: +90 (312) 468 10 11 **Fax:** +90 (312) 428 86 76

Téléphone: +32 (2) 736 40 47 **Fax:** +32 (2) 736 3993

Téléphone: +1 (202) 776 77 70 **Fax:** +1 (202) 776 77 71

Téléphone: +49 (30) 288 786 300 **Fax:** +49(30) 288 786 399

Téléphone: +33 (1) 44 43 55 35 **Fax:** +33 (1) 44 43 55 46

Téléphone: +86 (10) 6462 2066 **Fax:** +86 (10) 6462 3206

e-mail: tusiad@tusiad.org

e-mail: ankoffice@tusiad.org

e-mail: bxloffice@tusiad.org

e-mail: usoffice@tusiad.us

e-mail: berlinoffice@tusiad.org

e-mail: parisoffice@tusiad.org

e-mail: tusiad.china@euccc.com.cn

SOMMAIRE

ASSEMBLEE NATIONALE	3
• <i>Extraits du compte rendu de la séance sur le Projet de loi de finances pour 2011 (Turquie-UE) – 9 novembre</i>	<i>3</i>
COMMISSION DES AFFAIRES EUROPEENNES DE L'ASSEMBLEE NATIONALE	5
• <i>Extraits du compte rendu de la réunion commune des commissions des affaires européennes du Triangle de Weimar* sur l'élargissement de l'Union Européenne (Turquie-UE) – 17 novembre</i>	<i>5</i>
• <i>Extraits du compte rendu de l'audition de Pierre Lellouche, [ancien] secrétaire d'Etat chargé des affaires européennes* (Turquie-UE : immigration illégale/question chypriote) – 10 novembre</i>	<i>8</i>
COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES DE L'ASSEMBLEE NATIONALE	11
• <i>Extrait du rapport sur le projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République hellénique relatif à la coopération en matière de sécurité intérieure, et extraits du débat de l'examen en commission (immigrations clandestine via la Turquie) – 22 décembre.....</i>	<i>11</i>
QUESTIONS AU GOUVERNEMENT.....	13
• <i>Question de Pierre Morel-A-L'Huissier (UMP) sur l'élargissement de l'Union Européenne – 20 juillet & Réponse du Ministère des Affaires européennes – 23 novembre.....</i>	<i>13</i>
AMBASSADE DE FRANCE EN TURQUIE ET CONSULAT GENERAL DE FRANCE A ISTANBUL	14
• <i>Discours de Bernard Emié, Ambassadeur de France en Turquie, à l'occasion de la conférence de presse présentant l'inauguration du centre d'affaire turcophone à Paris – 14 décembre</i>	<i>14</i>
• <i>Communiqué de Presse sur la visite en Turquie de Claudine Lepage, sénatrice des Français établis hors de France – 12-15 décembre.....</i>	<i>16</i>
• <i>Communiqué de Presse sur la visite en Turquie de Louis Duvernois, sénateur des Français établis hors de France et Mme Nelly Muller, conseiller à l'assemblée des Français de l'étranger - 30 octobre-4 novembre</i>	<i>16</i>
ENTRETIENS ET DECLARATIONS DES PERSONNALITES POLITIQUES FRANÇAISES DANS LES MEDIAS	18
• <i>Déclarations de Laurent Wauquiez, ministre français des affaires européennes, en déplacement en Croatie, sur l'adhésion de la Turquie dans l'Union européenne – 2 décembre.....</i>	<i>18</i>
ENTRETIENS DES PERSONNALITES POLITIQUES TURQUES DANS LES MEDIAS FRANÇAIS.....	19
• <i>Entretien avec le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdoğan avec France 24 – 11 novembre.....</i>	<i>19</i>

ASSEMBLEE NATIONALE

Extraits du compte rendu de la séance sur le Projet de loi de finances pour 2011 (Turquie-UE) – 9 novembre

« **Jean-Michel Boucheron (SRC*)**: (...) [La Turquie] est le seul pays émergent de notre région du monde. C'est un partenaire commercial fondamental pour la France et l'Europe. Nous commerçons avec lui plus qu'avec le Japon ou la Russie, une fois et demie plus qu'avec l'Inde ou le Brésil. C'est un débouché vital pour l'Union européenne, puisque c'est le seul de nos grands voisins en développement rapide et dont l'influence régionale est immense, tant vers le Caucase que vers l'Asie centrale.

La Turquie rêve encore d'entrer dans l'Europe. Pour ce faire, elle réforme fondamentalement ses institutions : un récent référendum a enlevé son autonomie constitutionnelle à l'armée ; le Président sera élu au suffrage universel direct ; le processus démocratique progresse malgré une reconnaissance encore insuffisante des droits des minorités. Un véritable modèle de pays musulman démocratique et moderne se construit sous nos yeux.

Le moteur de ce progrès est incontestablement la candidature pour l'entrée dans l'Union européenne. S'il était adressé au peuple turc un signe laissant entendre que, quels que soient ses efforts, cette candidature serait rejetée, ce message démobiliserait les militants de la démocratie au profit des intégristes de tout poil à l'affût d'une déception provoquée par l'Ouest.

Il y a un danger : l'attractivité de l'Europe en Turquie peut baisser si nous maltraitons ce grand pays. Un sentiment d'humiliation peut pousser l'opinion turque vers des horizons politiquement dangereux. Ceux qui rejettent la Turquie sous des prétextes aussi faux que ridicules en prétendant, par exemple, que « la Turquie n'est pas dans l'Europe » ou qu'elle est « trop grande », et qui, en fait, ne sont motivés que par une volonté de protection peureuse face à un monde musulman qu'ils craignent parce qu'ils ne le connaissent pas, (...) ceux-là mêmes devraient se poser la question de savoir s'ils préfèrent que la frontière entre l'Islam et l'Europe se situe aux confins de la mer Caspienne ou à un jour et demi de voiture de Paris, à la frontière bulgare.

J'ajoute, monsieur le ministre, qu'il ne faut pas imaginer un seul instant que la Turquie va attendre éternellement. L'Union européenne a une croissance de 1,5 % alors que celle de la Turquie est de 10 %. Qui a le plus besoin de l'autre ? Déjà le flux migratoire s'est inversé : le nombre d'Européens partant travailler en Turquie dépasse désormais celui des Turcs venant travailler en Europe.

Ce pays souffre de clichés véhiculés par des démagogues ou des ignorants. À Istanbul, une grande université francophone, l'université de Galatasaray, forme plusieurs milliers d'étudiants par an, une élite qui aime la France et qui souffre de cette situation injuste faite à leur pays. Cessons de les décevoir ! (...)

Daniel Garrigue (Député n'appartenant à aucun groupe) : (...) Ma deuxième observation a trait à la difficulté que nous avons à nous faire entendre sur les conflits du Proche et du Moyen-Orient. Certes, nous sommes présents auprès des chrétiens d'Irak, et nous ne pouvons que nous associer à cette démarche. Mais nous n'avons plus la volonté de peser sur l'issue des conflits ; nous n'avons plus la volonté – qui caractérisait ce que l'on appelait la politique arabe de la France – d'élargir toujours le cercle des partenaires du dialogue, quitte à heurter parfois une partie de la communauté internationale.

J'ajoute que la position que nous avons prise à l'égard de la Turquie, au moment même où celle-ci s'affirme avec plus de force sur la scène internationale, nous prive de partenariats qui pourraient être particulièrement positifs dans l'ensemble euro-méditerranéen. (...)

Élisabeth Guigou (SRC): (...) Par ailleurs, je suis moi aussi préoccupée, en ce jour où nous commémorons l'anniversaire de la mort du général de Gaulle, par la dégradation de notre image en Afrique et dans les pays arabes. Je pense à l'affaire de l'OTAN et aux initiatives que nous avons prises vis-à-vis de la Turquie. Bien entendu, celle-ci n'est pas un pays arabe, mais il existe une solidarité entre musulmans. Souvenons-nous que c'est le général de Gaulle qui, il y a plus de cinquante ans, avait promis à la Turquie qu'elle entrerait dans l'Union européenne. Nous envoyons ainsi une série de contre-signaux, en particulier par notre politique intérieure, laquelle stigmatise trop souvent les étrangers, ce qui est très mal ressenti. Nous aurions intérêt – et sur ce point, mais sur ce point seulement, je suis d'accord avec Jacques Myard – à faire de l'Afrique une priorité. (...)

Bernard Kouchner, [ancien] ministre des affaires étrangères* : Concernant la Turquie, que Mme Guigou et M. Boucheron ont évoquée, nos rapports sont bien meilleurs qu'il y a deux ans. Nous militons pour que, lors de la présidence belge, un autre chapitre du dialogue soit ouvert, concernant la concurrence.

Je rentre d'une visite à Ankara au cours de laquelle j'ai rencontré le président Gül, M. Erdogan et M. Davutoglu, ministre des affaires étrangères, qui était lui-même en Irak hier. Je suis d'accord : la Turquie joue un rôle considérable à travers le monde entier, dans les Balkans, au Moyen-Orient, et bien au-delà. Nous travaillons avec eux, et je suis décidé à leur proposer des missions communes dans une Afrique où la concurrence est telle que ce sont souvent les Chinois qui gagnent les appels d'offres. C'est technique dans le sens où les travailleurs turcs et les industries du bâtiment turques et françaises pourraient joindre leurs efforts pour avoir des réalisations plus performantes.

Quant à savoir si la Turquie entrera dans l'Union européenne, laissons du temps au temps. »

**Suite au remaniement du gouvernement français le 14 novembre, Michèle Alliot-Marie, ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et européennes succède à Bernard Kouchner. A la suite d'un nouveau remaniement le 27 février, Alain Juppé devient ministre des Affaires étrangères et européennes.*

COMMISSION DES AFFAIRES EUROPEENNES DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

Extraits du compte rendu de la réunion commune des commissions des affaires européennes du Triangle de Weimar* sur l'élargissement de l'Union Européenne (Turquie-UE) – 17 novembre

** Le triangle de Weimar est une enceinte qui permet à la France, à la Pologne et à l'Allemagne de discuter de leur coopération commune et de se concerter sur les grands dossiers européens.*

« Jérôme Lambert, Vice-président de la Commission des affaires européennes de l'Assemblée nationale : (...) Enfin, le processus de négociation de la Turquie avec l'Union européenne évolue de plus en plus lentement et risque de s'enliser en raison notamment du refus de la Turquie d'appliquer le protocole d'Ankara pour élargir l'union douanière Union européenne/Turquie à la République de Chypre. Si la Turquie n'assouplissait pas sa position, la Commission recommanderait au Conseil de décembre de maintenir la suspension des huit chapitres bloqués depuis 2006. La présidence belge espère ouvrir, le 8 décembre, l'un des derniers chapitres encore négociables, la concurrence, mais il sera ensuite très difficile de progresser à moins d'une percée sur la question chypriote.

La Commission européenne salue la réforme constitutionnelle approuvée par référendum en septembre mais appelle à une ouverture démocratique vers la minorité kurde et à des progrès sur les droits des minorités religieuses, des syndicats et de la presse. Une politique étrangère turque coordonnée avec l'Union européenne est un atout, sauf quand elle s'oppose aux sanctions de l'ONU contre l'Iran que l'Union a même renforcées. La réalité est que les progrès de la négociation dépendent avant tout des choix de la Turquie.

Gunther Krichbaum, Président de la Commission des affaires de l'Union européenne du Bundestag allemand : (...) En Turquie, le référendum constitutionnel va dans le bon sens mais il ne suffit pas et il faudra voir dans quelle mesure il va se concrétiser au niveau des faits et de l'application de la réforme constitutionnelle, notamment sur le rôle de la présidence. Mais il faut laisser le bénéfice du doute à la Turquie. Ce pays doit réaliser les réformes que nous appelons tous de nos vœux, mais il ne faut pas faire comprendre à un partenaire qu'on ne veut pas de lui. Il s'agit d'une négociation ouverte et il faut être honnête avec ses partenaires. Nous considérons souvent la Turquie dans une mauvaise perspective, alors que ce pays a beaucoup changé au cours des deux dernières années. Il faut donc poursuivre la négociation en toute ouverture et transparence. (...)

Stanisław Rakoczy, Président de la Commission des affaires européennes du Sejm polonais : La question de la Turquie est importante pour la Pologne, qui a toujours soutenu les aspirations de ce pays à adhérer à l'Union européenne, ce qui ne signifie pas un soutien inconditionnel lorsque les critères d'adhésion ne sont pas remplis. Je me suis rendu récemment en Turquie où j'ai pu constater des changements très visibles ces derniers temps. Nous sommes particulièrement attentifs à la question des relations de la Turquie avec Chypre car lorsque la Pologne exercera la

présidence de l'Union au deuxième semestre 2011, elle travaillera en coopération avec le Danemark et Chypre qui lui succéderont. Nous devons faire preuve d'honnêteté avec la Turquie, qui aspire depuis 50 ans à adhérer à l'Union européenne et nous ne pouvons pas prolonger indéfiniment ce processus.

Tadeusz Iwiński, député polonais : Je ne partage pas ce point de vue. Je pense que deux sujets ont été omis par M. Jérôme Lambert : la Turquie et l'Ukraine. Le dilemme entre l'approfondissement et l'élargissement de l'Union est un faux débat, comme l'illustre le fait que six pays non membres de l'Union utilisent l'euro. (...) Je connais moi aussi très bien la Turquie et je considère que si celle-ci remplit tous les critères mais que l'adhésion lui est refusée, l'Union européenne cessera d'être un acteur mondial. La Turquie se tournera vers l'Asie ou une autre région. Je ne comprends pas l'Allemagne sur ce point et pense que la France changera peut-être de position si un nouveau Président de la République est élu en 2012. (...)

Dariusz Lipiński, Vice-président de la Commission des affaires européennes du Sejm polonais : (...) Il faut par ailleurs clarifier notre position sur la Turquie, qui souhaite adhérer à l'Union européenne depuis 50 ans et ne m'en semble pas très loin. L'Union européenne manque d'une vision prospective, qui couvrirait la question de ses frontières géographiques et culturelles, elle manque également de visionnaires, comme l'était M. Günter Verheugen. Notre indécision a pour conséquence une prise de distance des citoyens des pays candidats par rapport à l'Union, par exemple en Croatie et en Turquie. (...)

Andrzej Galazewski, Vice-président de la Commission des affaires européennes du Sejm polonais : Il faut faire une distinction entre l'élargissement de 2004, qui a mis fin à l'ordre de Yalta, et les élargissements futurs. L'adhésion à l'Union n'est pas une simple formalité, elle doit résulter d'une analyse des coûts et des avantages. Je rappelle que le Kosovo n'est pas reconnu par cinq Etats membres et je ne pense pas que la Turquie soit prête pour l'adhésion et qu'il suffirait de lui envoyer un signal clair. C'est plutôt à elle de s'interroger sur elle-même, notamment sur l'occupation de la partie Nord de Chypre, et d'envoyer un signal clair. Pour l'Union européenne, l'adhésion aurait des conséquences très importantes, puisque l'Union aurait des frontières avec l'Iran, l'Irak et la Syrie, et je ne suis pas sûr qu'elle soit prête à prendre la responsabilité de garder ces frontières. (...)

Edmund Wittbrodt, Président de la Commission des affaires de l'Union européenne du Sénat polonais : Je ne partage pas ce point de vue, bien qu'appartenant au même groupe politique que mon collègue. Je pense qu'il convient de se fonder sur le traité de Lisbonne et les critères qu'il définit, sans ajouter de critères politiques supplémentaires. L'élargissement doit reposer sur l'intérêt mutuel des Etats concernés et de l'Union. A cet égard, il représente le moyen le plus efficace de garantir la stabilité et la paix. Comme mon collègue Tadeusz Iwiński, je pense que l'approfondissement et l'élargissement doivent être simultanés.

Jerzy Montag, député allemand : (...) Nous avons donné un accord de principe à la Turquie il y a 50 ans mais pour des raisons politiques, elle a été tenue à distance. Du fait de sa situation stratégique, il y a pourtant un intérêt vital pour l'Union européenne à son adhésion, car celle-ci permettrait de conjurer le risque qu'elle rejoigne la sphère arabo-musulmane et de déplacer de

plusieurs milliers de kilomètres notre frontière du Bosphore vers l'Est. Le fait que la Turquie fournisse des efforts depuis si longtemps justifie d'autant plus son adhésion.

Françoise Grossetête, députée européenne : (...) Le Parlement européen est favorable à l'élargissement aux Balkans, mais quand les critères d'adhésion seront remplis. Présidant un groupe de travail interne au parti populaire européen sur les frontières de l'Europe, j'estime qu'il faut, pour ne pas fragiliser encore plus l'Union européenne, présenter à la Turquie une réelle proposition alternative, crédible et avec un vrai contenu, dans la mesure où ce pays joue un rôle politique essentiel mais n'appartient pas au continent européen. De semblables propositions devront aussi être faites, dans le futur, à la Russie, à l'Ukraine, à la Biélorussie et aussi aux pays du pourtour méditerranéen pour avoir une Union européenne consolidée, très forte, et pour peser face à l'Asie et à l'Amérique grâce à des relations politiques très étroites avec nos voisins. En tant que Vice-présidente et future Présidente du groupe de contact de haut niveau avec la communauté chypriote turque, je rappelle que se pose aussi le problème des chypriotes turcs, qui sont des citoyens européens sous la domination de l'armée turque. La situation se dégrade par rapport à il y a deux ans et il est inacceptable que la Turquie ne fasse rien pour améliorer cette situation.

Quand j'entends des discours idéalistes sur l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne, je suis obligée de vous ramener au concret.

Pierre Lequiller, [Président de la Commission des affaires européennes de l'Assemblée Nationale]: Nous sommes tous d'accord avec l'entrée de la Croatie dans l'Union européenne dès qu'elle remplira les critères d'adhésion. Les pays des Balkans sont stratégiques et devront entrer dès qu'ils satisferont aux critères.

Concernant la Turquie, les avis, en France, sont divergents. Ma position est celle du Président de la République et du gouvernement français. Des promesses ont en effet été faites, voilà cinquante ans, à la Turquie mais elles n'étaient pas d'adhérer à une Union européenne qui n'existait pas à l'époque.

Les pays veulent naturellement adhérer en fonction des bénéfices attendus mais l'Union européenne doit aussi s'interroger sur son propre intérêt. Faire miroiter une possibilité d'adhésion à la Turquie n'est pas honnête alors que tout ce dont nous avons discuté aujourd'hui montre les difficultés de l'Union européenne en matière économique et budgétaire ou en politique étrangère et de défense. Soit on la mène à une situation où on ne la fera pas entrer, soit la conception d'une Union européenne forte qui a prévalu jusqu'à maintenant serait changée en une Europe du marché. Le Président de la République est favorable à ce que soient ouverts tous les chapitres en vue d'un partenariat privilégié et non en vue d'une adhésion sur laquelle la France exprime son opposition. Je suis moi-même favorable à un partenariat privilégié avec la Turquie.

Les frontières de l'Europe posent un problème important mais l'Europe ne doit pas être uniquement économique, elle doit aussi être politique. C'est une position ferme sur une conception d'une Europe forte qui me conduit à exprimer ma surprise devant les propos du Président Obama qui s'arroge le droit de se prononcer en faveur de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne, de nature à diluer la construction d'une Europe politique. (...)

Dariusz Lipiński, Vice-président de la Commission des affaires européennes du Sejm polonais : La conclusion du Président Lequiller confirme mon appel à déterminer la carte du futur de l'Europe, selon laquelle la Turquie pourrait, comme d'autres Etats, adhérer ou non, l'Ukraine n'étant, par exemple, pas en état d'adhérer aujourd'hui, mais peut-être dans dix ans.

Tadeusz Iwiński, député polonais : Je rappelle que 3 % du territoire turc se trouve en Europe. »

Extraits du compte rendu de l'audition de Pierre Lellouche, [ancien] secrétaire d'Etat chargé des affaires européennes* (Turquie-UE : immigration illégale/question chypriote) – 10 novembre

** Suite au remaniement du gouvernement français le 14 novembre, Laurent Wauquiez est devenu Ministre auprès de la ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et européennes, chargé des Affaires européennes alors que **Pierre Lellouche** a pris les fonctions du Secrétaire d'Etat auprès de la ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, chargé du Commerce extérieur.*

Pierre Lellouche : « Les Grecs arrêtent chaque année 150 000 migrants clandestins parvenus sur leur sol par voie terrestre ou par voie maritime après avoir transité par la Turquie. Ce pays est devenu la principale porte d'entrée de l'immigration illégale en Europe : depuis l'accord passé entre Tripoli et Rome, les flux migratoires se sont déplacés vers l'Est. Nous devons impérativement traiter ce problème. Je l'ai évoqué la semaine dernière en recevant le secrétaire général du ministère turc des affaires étrangères ; le débat doit être ouvert avec la Turquie, et de manière très sérieuse. (...)

Certaines appréciations devront encore être précisées par la Commission, et il faudra pleinement s'assurer de l'impact de la remontée observée des flux migratoires illégaux via la Turquie vers les frontières bulgares et roumaines, et de la capacité de ces pays à devenir les frontières extérieures de l'Union européenne (...). Tous ces éléments doivent être pris en compte quand on parle de l'élargissement de l'espace Schengen car il en va de la sécurité de cet espace en son entier. Elargir l'espace Schengen, c'est donner les clefs de l'espace de l'Union et de nos frontières. Avant de faire cela, il faut s'assurer que la zone est sécurisée ; c'est ce que nous nous efforçons de faire, sans aucune inimitié à l'égard de ces pays amis, membres de la famille européenne. (...)

Il est frappant de constater le mal qu'éprouve l'Europe à créer de la croissance : nous sommes, en moyenne, à 1 % de croissance, alors que le taux s'établit à 5,5 % en Amérique latine, à 4,5 % en Afrique, à 10 % en Asie et à près de 10 % en Turquie. La question de fond, c'est notre capacité à définir ensemble les synergies économiques pour créer de la croissance.(...)

Guy Geoffroy (UMP*): Le point fait par l'Union européenne sur l'élargissement semble révéler que la Turquie n'aurait peut-être pas tant envie que cela d'entrer dans l'Union européenne, ce qui conduit certains pays à changer d'attitude. Ainsi, Chypre, qui ne s'est jamais opposée à l'entrée de la Turquie, dans la mesure où cette entrée signifiait forcément la libération de la partie occupée de son territoire, semble désormais être plus que réservée sur cette adhésion, la Turquie ne facilitant pas les échanges entre le président Christofias et le "président" Talat. Monsieur le Ministre, pouvez-vous faire le point sur cette question ?

L'Union européenne a-t-elle décidé de se réapproprier la problématique chypriote, sachant que le référendum sur l'île a été un échec, les Chypriotes ayant manifesté le souhait de trouver 15 une solution par eux eux-mêmes, hors de l'ONU et de l'Union européenne ? Il faudra, un jour, mettre fin à l'occupation d'une capitale de l'Union par un pays qui y est étranger et, de surcroît, candidat à l'entrée dans cette union ! Le mur de Berlin est tombé, mais pas celui de Nicosie ! (...)

[*UMP : Groupe Union pour un Mouvement Populaire]

Didier Quentin (UMP): (...) j'étais de ceux qui étaient partisans de l'entrée de la Turquie dans l'Union. Mais, en d'autres temps, vous l'étiez aussi,

Monsieur le Ministre. (...) Monsieur le Ministre, vos propos sur la Turquie, porte d'entrée – pour ne pas dire la Sublime porte – de l'immigration par la Grèce, sont préoccupants. Par ailleurs, on parle de plus en plus de persécutions à l'égard des chrétiens en Turquie. Tout cela n'est-il pas de nature à freiner les discussions avec nos amis turcs ? (...)

Pierre Lellouche : « La question [chypriote] est actuellement examinée à New York par le représentant de l'ONU et ancien ministre des affaires étrangères d'Australie, Alexander Downer. Dans son rapport, la Commission dans son rapport sur la Turquie note l'absence de progrès à propos de Chypre. Aucun des deux camps n'évolue : la Turquie considère être allée au bout des concessions possibles et que le référendum proposé par l'ONU a été « retoqué » par les Chypriotes grecs ; les Chypriotes grecs parlent d'un marché de dupes et posent la question de l'occupation militaire. Aucune des solutions intermédiaires que nous avons proposées, notamment la nôtre visant à diminuer les forces militaires turques à Chypre – la présence de 60 000 soldats turcs dans l'île est-elle indispensable ? – n'a fait avancer les choses, pour des raisons de politique intérieure des deux pays. Nous n'avons pas plus avancé sur l'accès aux installations portuaires. Cette situation est un obstacle majeur à l'adhésion de la Turquie.

La Commission, comme toujours, est assez nuancée : elle dit que l'« alignement » de la Turquie sur les positions européennes en matière de politique étrangère est de 77 %, mais elle ne porte pas de jugement de valeur sur un certain nombre d'incidents qui se sont produits.

Cette affaire politique majeure doit se régler au niveau des Etats. S'en suivront des procédures de ratification, à supposer une avancée au niveau des chapitres. Pour l'heure, un seul chapitre sur 35 a été refermé, 18 sont bloqués, et l'on avance très lentement.

Je rappelle que nous sommes tombés d'accord avec le Gouvernement turc sur notre désaccord quant au point d'arrivée : le projet turc consiste, disent les Turcs, en une adhésion pleine et entière ; le nôtre consiste en un partenariat privilégié. Partant de là, sauf dans les domaines touchant à l'adhésion, nous n'avons pas cherché à interrompre les négociations. Nous pensons en effet qu'hissier la Turquie au niveau des règles démocratiques et économiques européennes est une bonne chose pour tous. Nous souhaitons aussi avoir des relations politiques les plus étroites possibles avec nos amis turcs, dont la diplomatie est très active et le développement économique remarquable. La Turquie est, à nos yeux, un pays émergent au cœur du continent européen. Elle est un pays ami, mais qui n'a pas vocation à être membre de l'Union. A nous de bâtir avec la Turquie des relations d'amitié : la visite en France du Président Gül, celle du Premier ministre Erdogan, l'année de la Turquie en France ont été de grands succès, et le Président de la République a convenu de se rendre en Turquie lors de sa présidence du G20.



ASSOCIATION DES INDUSTRIES ET ENTREPRISES DE TURQUIE

BUREAU DE REPRESENTATION • PARIS

Pour ce qui est de la condition des minorités en Turquie, la Commission a fait part de ses inquiétudes quant au respect des droits fondamentaux et se pose un certain nombre de questions sur la Constitution de ce pays. L'état de droit, le traitement des minorités, auxquels fait référence l'article 2 du Traité sur l'Union européenne, sont des critères majeurs pour l'adhésion et donc des sujets clés de la négociation. Cela dit, je me souviens que lorsque j'étais député, une délégation du Parlement turc est venue s'assurer du bon traitement des citoyens turcs dans les prisons françaises... Voilà un bon sujet en matière de principe de réciprocité ! (...) »

COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

Extrait du rapport sur le projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République hellénique relatif à la coopération en matière de sécurité intérieure, et extraits du débat de l'examen en commission (immigrations clandestine via la Turquie) – 22 décembre

« (...) Hormis les Albanais, la vaste majorité des clandestins transitent par la Turquie voisine. À cet égard, votre Rapporteur renvoie notamment à un intéressant article récent du Monde magazine (...) : Trajet de l'immigration clandestine à travers la Grèce (*Source : Le Monde magazine, 13 novembre 2001.*)

En effet, la modification des routes d'immigration clandestine, suite à la « fermeture » des passages d'Afrique de l'Ouest et du Nord vers l'Espagne et depuis la Libye vers l'Italie, dirige désormais également ces migrants africains et maghrébins vers la Grèce via la Turquie. Selon l'agence Frontex, 90 % des clandestins actuellement interpellés dans l'Union européenne ont transité par la Grèce. (...)

La non-application par la Turquie de l'accord gréco-turc de réadmission de 2001 rend juridiquement irréversible la présence sur le territoire grec, et par conséquent, dans l'espace Schengen, de dizaines de milliers de migrants ayant transité par la Turquie. (...)

Sur les neuf premiers mois de l'année 2010, selon les informations fournies à votre Rapporteur, il est important de noter que les arrivées par voie maritime de clandestins en provenance de Turquie via la mer Égée ont considérablement diminué, de l'ordre de 70 % environ, soit 6 559 arrivées enregistrées contre 22 268 pour la même période en 2009. (...)

À la suite du déploiement, au début du mois de novembre dernier, de quelque 205 gardes-frontières venus de 26 pays de l'Union européenne ainsi que d'Islande et de Suisse, accompagnés des forces de l'ordre grecques, le nombre des passages illégaux par la frontière terrestre entre la Grèce et la Turquie a été réduit de quelque 250 par jour en octobre à 140 environ en novembre, soit une décrue de 44 % en un mois.

Examen en Commission

(...)

Jean-Luc Reitzer (UMP), rapporteur : (...) L'accord bilatéral permettra de faciliter et d'accélérer la coopération entre la France et la Grèce, qui serait permise dans le cadre de l'application de l'accord de Schengen. La France a décidé de mettre l'accent sur le contrôle des

frontières, notamment du fait du voisinage de la Turquie, qui refuse d'appliquer l'accord gréco-turc de réadmission.

Jean-Paul Dupré (SRC) : Les intentions de cet accord sont incontestablement louables. Mais il a été signé en 2008, et la situation de la Grèce s'est notablement dégradée depuis. Pourriez-vous nous préciser l'état des relations entre la Grèce et la Turquie ? Peut-on vraiment espérer progresser dans la lutte contre l'immigration clandestine dans un pays qui compte 16 000 kilomètres de côtes sans augmenter de manière importante le nombre de gardes-côtes ? (...)

Jean-Luc Reitzer (UMP), rapporteur : Il existe un contentieux historique entre la Grèce et la Turquie et l'accord bilatéral de réadmission n'est pas appliqué, mais les deux pays coopèrent dans certains domaines, notamment économiques. La Turquie a elle aussi intérêt à éviter les infiltrations sur son territoire, en particulier eu égard à ses préoccupations relatives au terrorisme et aux activistes kurdes. (...)

Jean Glavany (SRC) : (...) Dans la mesure où le principal producteur de pavot est aujourd'hui l'Afghanistan, il est logique que les flux de drogues traversent d'abord l'Iran puis la Turquie et la Grèce pour arriver en Europe.

Le contenu de cet accord bilatéral est tout à fait classique : je me demande donc pourquoi la France a attendu 2008 pour le signer. Cela veut-il dire qu'il n'y avait pas de coopération bilatérale dans ce domaine jusqu'ici, en dépit de l'existence de l'espace Schengen ? Si tel est le cas, comment cela s'explique-t-il ? »

QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

Question de Pierre Morel-A-L'Huissier (UMP) sur l'élargissement de l'Union Européenne – 20 juillet & Réponse du Ministère des Affaires européennes – 23 novembre

Q : « M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes sur l'adhésion de l'Islande à l'Union européenne. (...). Par ailleurs il souhaiterait connaître l'état des réflexions quant à la délimitation géographique de ce qu'est l'Union européenne. »

R : « (...) Concernant la Turquie, comme l'a rappelé à plusieurs reprises le Président de la République, la France souhaite entretenir et enrichir sa relation bilatérale ancienne avec la Turquie ; elle est favorable au lien le plus fort entre la Turquie et l'Europe, mais elle n'est pas favorable à l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. Cette position n'a pas varié. »

AMBASSADE DE FRANCE EN TURQUIE et CONSULAT GENERAL DE FRANCE A ISTANBUL

Discours de Bernard Emié, Ambassadeur de France en Turquie, à l'occasion de la conférence de presse présentant l'inauguration du centre d'affaire turcophone à Paris – 14 décembre

« Madame la Directrice de l'AFII,
Monsieur le Chef du Service Economique Régional,
Monsieur le représentant de la société Regus,
Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Je suis très heureux de vous accueillir aujourd'hui, au Palais de France, à l'occasion de cette cérémonie annonçant l'inauguration d'un centre d'affaire turcophone à Paris. La création de ce centre d'affaire turcophone à Paris est le fruit d'une initiative à la fois publique et privée née d'un partenariat entre l'Agence Française pour les investissements internationaux (Invest in France) et la société Regus.

Le lancement de cette opération mérite d'être valorisée car elle est originale et envoie un message de bienvenue aux sociétés turques qui se poseraient encore la question de savoir si elles doivent investir en France. La réponse est claire : "Hos geldiniz".

La Turquie et la France entretiennent des relations économiques et commerciales fortes. La Turquie est un partenaire majeur pour la France et la France joue un rôle économique très important en Turquie. Je vous donnerai juste quelques exemples pour illustrer ce propos :

La France est après l'Allemagne dans le groupe des deuxièmes clients de la Turquie avec le Royaume Uni et l'Italie. Les implantations françaises en Turquie sont proches de 400. En termes de stocks d'investissements directs étrangers, notre pays occupe le 2ème rang des investisseurs étrangers en Turquie. Dans le domaine de la vie quotidienne, la présence de plusieurs marques ou enseignes, occupant parfois une position importante, assure une visibilité majeure à l'image commerciale de la France. Il ne s'agit pas seulement de biens de consommation mais très souvent de haute technologie dans les secteurs de l'aéronautique, de l'automobile, de l'électronique de défense, des transports publics ou de l'énergie... Qui sait ainsi que Renault est la première exportatrice de Turquie ?

La Turquie est également un partenaire majeur pour la France. Qui sait par exemple que nos ventes à la Turquie se situent au troisième rang de nos exportations hors UE après les Etats Unis et la Chine mais bien avant le Brésil, l'Inde, le Japon et la Russie ? Pour les trois premiers trimestres de 2010, la Turquie a encore gagné trois places dans le classement des pays clients de la France et se situe désormais au dixième rang dans le Monde.

La France est un des rares grands pays dans le monde à entretenir un commerce équilibré avec la Turquie. La réalisation de l'objectif que se sont fixés nos ministres du commerce extérieur de

passer de 10 milliards d'euros le total de nos échanges en 2009 à 15 milliards d'euros en 2012 est sur la bonne voie. En 2010 nous devrions atteindre ainsi 11,5 milliards d'euros.

Malgré cette excellente relation, la balance des investissements directs bilatéraux est en revanche déséquilibrée : 35 sociétés turques seulement sont présentes en France (ce qui représente environ 1.000 emplois) contre 400 sociétés françaises en Turquie (représentant environ 100.000 emplois directs). Cette situation est paradoxale car la France est un pays particulièrement attractif, y compris au plan économique. Du triplement du crédit d'impôt recherche à la suppression de la taxe sur les investissements productifs, en passant par l'assouplissement du droit du travail (rupture conventionnelle de contrat) et la création de nouveaux permis de séjour (carte compétences et talents), les réformes en faveur de l'attractivité de la France se sont multipliées ces dernières années et font de notre pays, réputé par ailleurs pour la qualité et la productivité de son travail ou encore l'excellence de ses infrastructures, l'un des plus attractifs d'Europe. Ainsi, la France, première destination touristique mondiale, ce que tout le monde sait, est aussi la troisième destination la plus importante au monde des investissements directs étrangers, ce qui est moins connu. Il est donc anormal que les entreprises turques s'y intéressent trop peu, alors que des entreprises du reste du monde viennent investir dans notre pays. Mon message est simple : investisseurs et entreprises turques, trouvez le chemin de la France ; sachez que vous y serez bien accueillis dans un des pays les plus attractifs du monde.

C'est pour mieux nous faire connaître auprès des investisseurs turcs, les informer des opportunités d'investissement en France et les accompagner tout au long de leur implantation et de leur développement en France, que le gouvernement a décidé d'ouvrir un bureau de l'AFII en Turquie l'été dernier. Et ce bureau a et doit renforcer la demande en menant une offensive pacifique pour faire connaître la France et aller sur le terrain approcher les milieux économiques qui peuvent investir en France mais qui n'imaginent pas que cela soit facile, possible ou réalisable. Déjà 27 projets d'investissements ont été présentés à ce nouveau bureau en 3 mois seulement. Et pour permettre aux entreprises qui voudraient tester le marché français de le faire sans contrainte, nous avons souhaité aller plus loin et créer une structure d'accueil turcophone à Paris.

C'est finalement à Roissy Charles de Gaulle, terminal 1 de l'aéroport parisien (lieu d'arrivée des compagnies aériennes nationales) que cette initiative a vu le jour. Le représentant de la société Regus, M. Foulard, vous en présentera les caractéristiques dans un instant.

Voilà donc notre ambition pour la relation franco-turque dans le domaine économique et dans le domaine des investissements étrangers en particulier. Les investisseurs turcs n'ont donc plus aucune excuse de ne pas venir chez nous. Ils sont non seulement les bienvenus mais ils ont maintenant un outil sur mesure pour les aider à s'implanter. Oui ! Investir en France, c'est possible et surtout c'est profitable. Merci à l'AFII de son engagement et à la société Regus de ce partenariat efficace.

Je vous remercie de votre attention. »

Communiqué de Presse sur la visite en Turquie de Claudine Lepage, sénatrice des Français établis hors de France – 12-15 décembre

« Mme Claudine Lepage [(Groupe socialiste)], sénatrice des Français établis hors de France, accompagnée de Mme Chantale Picharles, conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger, a effectué du 12 au 15 décembre une visite dans la circonscription d'Istanbul avant de se rendre à Ankara. A Istanbul, Mme Lepage et Mme Picharles ont rencontré des représentants de la communauté française avec lesquels elles ont pu échanger sur les principales préoccupations de nos compatriotes. Elles ont également évoqué les perspectives économiques de la Turquie et des entreprises françaises au cours d'une rencontre avec des conseillers du commerce extérieur. Elles ont visité l'Université, notamment l'espace francophone, et le lycée Galatasaray.

Elles ont également rencontré notre consul honoraire à Bursa, M. Mehmet Erbak, avec lequel elles ont évoqué les perspectives de développement de l'association culturelle Turquie France de cette ville ainsi que les projets en matière d'éducation.

A Izmir, Mme Lepage et Mme Picharles ont rencontré la communauté française et ont visité le lycée Saint Joseph ainsi que le lycée Tevfik Fikret. Enfin, elles ont visité l'agora d'Izmir, où se poursuivent des fouilles soutenues par un important partenariat public-privé, impliquant notamment une société française implantée en Turquie. »

Communiqué de Presse sur la visite en Turquie de Louis Duvernois, sénateur des Français établis hors de France et Mme Nelly Muller, conseiller à l'assemblée des Français de l'étranger - 30 octobre-4 novembre

« M. Louis Duvernois [(UMP)], sénateur des Français établis hors de France et Mme Nelly Muller, conseiller à l'assemblée des Français de l'étranger ont effectué une visite en Turquie du 30 octobre au 4 novembre dans le cadre d'une opération de l'association ADIFLOR, Association pour la Diffusion Internationale Francophone de Livres, Ouvrages et Revues dont M. Duvernois est également le Président pour en savoir plus sur l'association. Cette opération, réalisée en coopération avec l'Institut Français de Turquie, a été organisée par l'Institut d'Istanbul à une date choisie du fait de l'actualité littéraire et livresque du salon du livre d'Istanbul.

Avant de se rendre à Ankara pour achever leur visite, M. Duvernois et Mme Muller ont ainsi pu remettre des colis de livres au lycée et à l'Université de Galatasaray et à l'université de Marmara, à Istanbul. Au total, 5 lycées publics (Lycée Galatasaray, Lycée Nisantasi Anadolu, Lycée Darüssafaka, Lycée Profilo Anadolu, Lycée Kabatas Erkek Anadolu) et 5 universités (Université Galatasaray, Université Marmara, Université Istanbul, Université Yildiz Teknik, Université Namik Kemal) publiques de la région d'Istanbul ont été concernés par l'opération. A Bursa l'Université Uludag, ainsi que l'Association France-Turquie de Bursa, ont également bénéficié de dons d'ouvrages. Enfin, à Izmir la même opération a été réalisée avec le lycée Atatürk et les lycées de Buca et Bornova avec l'appui de l'Institut où les livres ont été remis.

A Istanbul, M. Duvernois et Mme Muller ont pu également échanger avec des représentants de la communauté française et participer au lancement de la 7ème foire du livre à l'Institut français



ASSOCIATION DES INDUSTRIES ET ENTREPRISES DE TURQUIE

BUREAU DE REPRESENTATION • PARIS

d'Istanbul ce qui leur a permis de saluer la contribution de la librairie Efy au maintien d'une offre de livres et journaux français à Istanbul.

A Izmir ils ont rencontré la communauté française à l'occasion d'une réception offerte en leur honneur par le Consul général de France à Istanbul. Ils ont eu notamment l'occasion de sensibiliser leurs interlocuteurs sur les prochaines échéances électorales, en 2012, avec l'élection présidentielle, celle, pour la première fois des députés des Français établis hors de France et le renouvellement de l'Assemblée des Français de l'étranger. Ils ont pu participer au vernissage de l'exposition sur les levantins. Enfin, ils ont pu visiter les travaux archéologiques en cours à l'agora, fruit d'une coopération franco-turque alliant partenariats publics et privés. »

ENTRETIENS ET DECLARATIONS DES PERSONNALITES POLITIQUES FRANÇAISES DANS LES MEDIAS

Déclarations de Laurent Wauquiez, ministre français des affaires européennes, en déplacement en Croatie, sur l'adhésion de la Turquie dans l'Union européenne – 2 décembre

Laurent Wauquiez : « Notre position n'est pas du tout la même [que la Hongrie, ndlr]. La Turquie n'a pas vocation à entrer dans l'UE. La France est d'accord pour poursuivre des négociations de rapprochement sur certains chapitres, mais sur les chapitres qui préparent une entrée dans l'UE, notre réponse est négative. (...) S'il y a bien une zone dans laquelle l'Europe s'est construite et dans laquelle son identité s'est faite, dans un dialogue et dans un affrontement contre la civilisation turque, c'est ici. [...] La civilisation ottomane est une grande civilisation, mais ce n'est pas la civilisation européenne. Je crois que la vocation de la Turquie est d'être une civilisation qui fait le lien entre les civilisations européenne et du Moyen-Orient. » *hu-lala.org*

ENTRETIENS DES PERSONNALITES POLITIQUES TURQUES DANS LES MEDIAS FRANÇAIS

Entretien avec le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdoğan avec France 24 – 11 novembre

« Invité de FRANCE 24, le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdoğan dénonce le comportement "injuste" de Paris et de Berlin, de plus en plus réticents à accueillir la Turquie au sein de l'Union européenne.

Le processus d'intégration de la Turquie à l'Union européenne (UE) semble plus que jamais au point mort. La Commission européenne a, en effet, dressé mardi un tableau peu encourageant de l'avancée des négociations d'adhésion d'Ankara à l'UE.

Outre les problèmes liés à Chypre et à la liberté de la presse, pointés dans le rapport annuel des Vingt-Sept, c'est surtout aux réticences de Paris et de Berlin que se heurte la candidature de la Turquie. La France et l'Allemagne s'opposent de plus en plus à une adhésion pleine et entière du pays à l'Union.

Paris et Berlin "injustes" envers la Turquie

Interrogé par France 24, le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdoğan déplore ce blocage et assure qu'il souhaite que les négociations "s'accélérent et finissent par aboutir".

"Depuis mon arrivée au pouvoir, je suis particulièrement attentif à ce qui doit être entrepris pour l'UE et je mets tout en oeuvre pour respecter l'ensemble des acquis communautaires. Je suis déterminé à continuer dans cette voie."

Recep Tayyip Erdoğan juge en outre "injustes" les réticences de Paris et de Berlin à l'égard de son pays. "Nous sommes avec la France et l'Allemagne dans l'Otan et dans l'OCDE, nous sommes membre de l'union douanière de l'UE, mais malgré cela, la France et l'Allemagne font de la résistance pour que la Turquie ne devienne pas un membre de l'UE à part entière." Il assure ainsi que son pays "continuera d'avancer patiemment sur [son] chemin".

Seuls 38 % d'Européens favorables à l'adhésion de la Turquie

Un chemin sur lequel se dresse désormais un nouvel obstacle. Le commissaire européen à l'Élargissement, Stefan Füle, juge en effet "vital" le soutien des citoyens "tant dans l'UE que dans les pays candidats" au processus d'adhésion.

"Aucun pays ne rejoindra l'UE avant d'être prêt à le faire à 100 %, (...) de même que l'UE doit être prête à 100 % à inclure de nouveaux pays", souligne-t-il dans son rapport.

Or, selon un récent sondage, seuls 38 % des Européens sont favorables à l'adhésion de la Turquie, contre 48 % auparavant. Quant aux Turcs, ils ne sont plus que 38 % à souhaiter rejoindre l'UE alors qu'ils étaient encore 74 % en 2004.

Des chiffres qui ne découragent cependant pas Recep Tayyip Erdoğan. Après avoir rappelé que "plus de cinq millions de Turcs vivent en Europe, dont 2,7 millions en Allemagne et 500 000 en France", il assure que "ces millions de personnes constituent un pont entre les pays".

La question iranienne

L'Union européenne voit également d'un mauvais oeil le récent rapprochement d'Ankara avec Téhéran. Certains l'interprètent comme un virage diplomatique vers l'est aux dépens des pays occidentaux.

"Nous avons des relations avec tous les pays du monde", se justifie Recep Tayyip Erdoğan qui assure que "ce n'est pas la Turquie qui se détourne de certains pays mais [que] ce sont eux qui se détournent de la Turquie".

Selon lui, son pays se doit d'avoir de bonnes relations avec l'Iran, ne serait-ce que pour "être utile à la paix mondiale". "De plus, nous partageons avec ce pays 400 kilomètres de frontière ainsi que des valeurs culturelles et historiques. Nous ne pouvons pas les ignorer", ajoute-t-il.

Celui-ci tient cependant à réaffirmer son "opposition franche" au fait que Téhéran acquiert la bombe atomique, mais s'étonne "que la question ne soit pas soulevée à propos d'Israël". »

Voir la vidéo: [Cliquez ici](#)